

ACTIONS DE GRACES A SAINTE ANNE

—

ST-STANISLAS.—Il y a quatre ans, au mois de septembre, tout-à-coup une de mes sœurs tomba gravement malade des fièvres typhoïdes. En peu de temps la maladie fit de rapides progrès. Nous craignions beaucoup pour la vie de notre malade. En même temps nous craignions que la contagion n'atteignît les autres membres de la famille qui se composait de quatorze personnes. Alors nous nous tournâmes vers la bonne sainte Anne, nous fîmes une neuvaine en son honneur, et moi, en particulier, je promis que si ma sœur guérissait et si la contagion épargnait les autres, je ferais inscrire cette faveur dans les *Annales*. Tout me fut accordé.—M. E. C.

PAROISSE DE ST JEAN, SLATERSVILLE. R. I.—Depuis longtemps, Madame Louis Duhamel souffrait d'une tumeur. Elle est venue se prosterner aux pieds de la statue de la bonne sainte Anne dans notre petite église, en promettant, si elle était guérie, de faire dire une messe en l'honneur de sainte Anne, et de faire publier dans les *Annales* son retour à la santé. Elle a accompli la première partie de sa promesse. C'est à nous maintenant de faire le reste. La bonne sainte Anne est beaucoup honorée dans notre paroisse, et à cause de la foi vive de ses clients, elle leur obtient beaucoup de faveurs tant spirituelles que temporelles.

P. A. McLAUGHLIN, Ptre.

MONTREAL.—Une circonstance tout-à-fait exceptionnelle m'obligeait de faire quelques dépenses qui dépassaient mes moyens. Que faire?—A qui recourir dans cette nécessité!—Un de mes frères pouvait bien m'aider un peu, mais cela ne suffisait pas. Dans mon embarras, je m'adresse à la bonne sainte Anne, et tout arriva à souhait.—Grâces lui en soient rendues!

Mme J. E. H. M.